SOINS PARAMÉDICAUX
Guide du programme

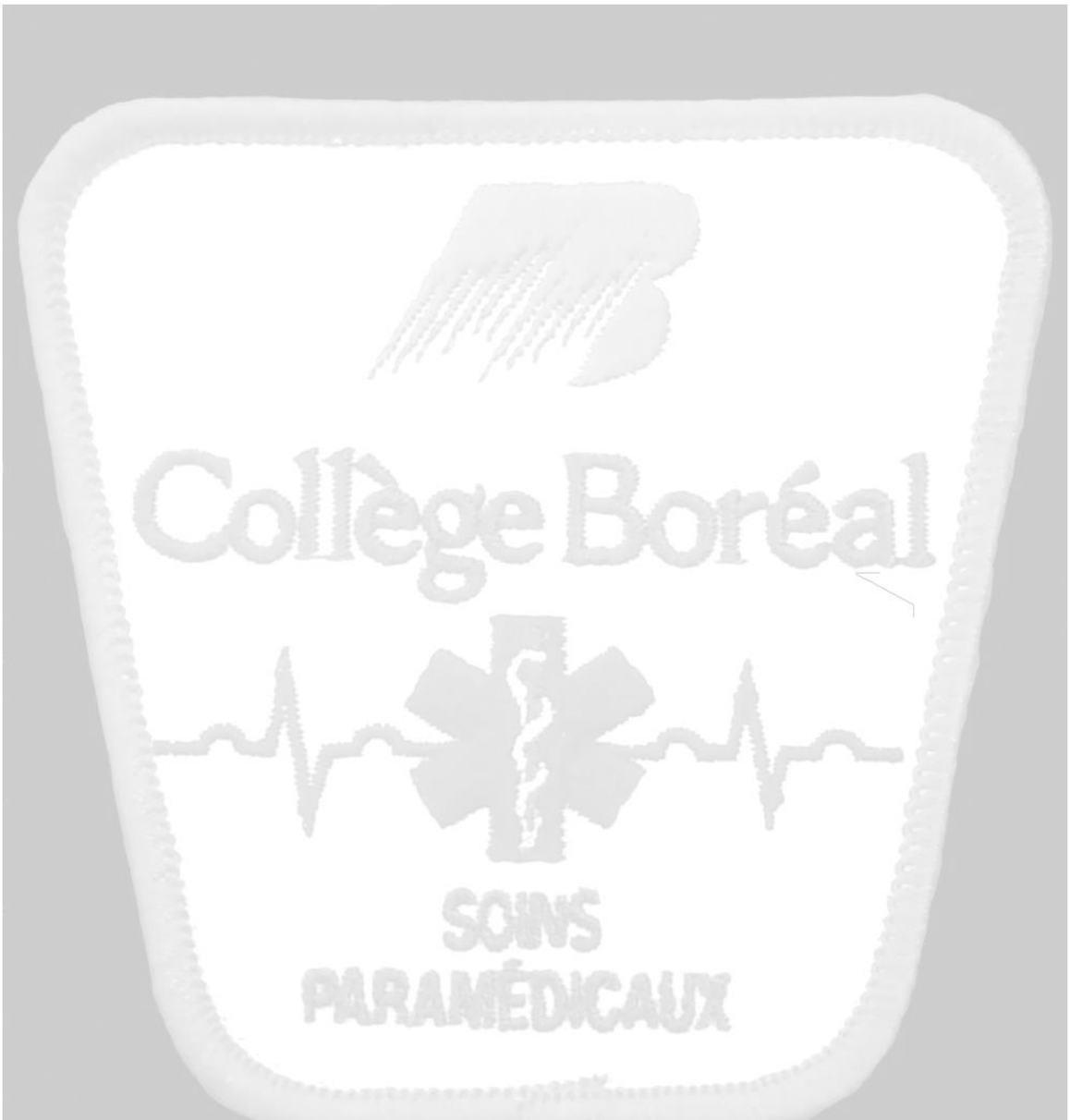

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION AU PROGRAMME 3

DESCRIPTION

RESPONSABILITÉ LÉGALE ET DÉONTOLOGIQUE 3

PROGRAMME D'ÉTUDE 5

DESCRIPTION DE COURS 6

Étape 1
Étape 2
Étape 3
Étape 4

SYSTÈME D'ÉVALUATION 13

Évaluation théorique
Barème d'évaluation et note de passage

Exigences particulières des cours professionnels
Évaluation théorique
Évaluation laboratoire
Évaluation pratique

EXIGENCES PARTICULIÈRES DE L'ÉCOLE DES SCIENCES DE LA SANTÉ 18

POLITIQUES DU PROGRAMME DE SOINS PARAMÉDICAUX 20
Exemples d'heures d'absentéisme
Politique relative à l'échec d'un cours
Politique relative au retrait au retrait de programme
Politique relative aux uniformes
Politique relative au stage pratique
Politique d'utilisation d'appareil électronique et média sociaux
Plan de cours
Malhonnêteté intellectuelle

PRÉSENTATION DES TRAVAUX 26

Exigences des travaux
Références
Correction des travaux

ARTICULATIONS VERS UNE AUTRE INSTITUTION POSTSECONDAIRE 27

RENSEIGNEMENT ET PROCÉDURES – COVID19 27

COLLÈGE BORÉAL D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

Programme Soins paramédicaux

INTRODUCTION AU PROGRAMME

DESCRIPTION

Le programme de Soins paramédicaux est d'une durée de deux ans.

Dans les régions urbaines et rurales de l'Ontario, la distance qui sépare les patients de l'hôpital du médecin est parfois considérable. Il est donc primordial de former des professionnels compétents dans l'administration des soins d'urgence préhospitaliers.

Les sujets à l'étude comprennent la prestation de soins de base aux patients, la physiologie et la physiopathologie, la conduite du véhicule ambulancier, les humanités et les cours de soins d'urgence préhospitaliers. L'accent est mis sur les interventions de soins d'urgence préhospitaliers visant à réduire les complications avant et durant le transport des patients à l'hôpital. Les étudiants s'habituent non seulement à prodiguer des soins d'urgence préhospitaliers, mais aussi à déceler et à diminuer les risques possibles pour la santé et la sécurité. Les diplômés qui désirent exercer cette profession dans la province de l'Ontario doivent réussir l'examen théorique établi par la Direction des services de santé d'urgence du ministère de la Santé. Ceux qui réussissent les examens deviennent préposés aux soins médicaux spécialisés d'urgence (P.S.M.S.U.).

PHILOSOPHIE

L'être humain considéré en santé jouit d'un équilibre dynamique qui implique une adaptation continuelle au stress de la vie, que ce soit sur le plan physique, social, ou émotif.

L'équipe de santé est une partie intégrante de la société. Comme membre de cette équipe, le paramédic est responsable de ses actions.

Le rôle du paramédic est de prévenir ou de réduire les complications avant et pendant le transport des patients au centre de soins spécialisé.

RESPONSABILITÉS LÉGALE ET DÉONTOLOGIQUE

Pour remplir ses responsabilités légales et déontologiques professionnelles, certains standards ont été établis par le Collège Boréal et le programme de Soins paramédicaux. Ceux-ci comprennent également les organismes suivants :

1. **Les standards du ministère de la Santé, Direction des services de santé d'urgence (DSSU)**
   - **a.** Basic Life Support Patient Care Standards (BLS PCS)
   - **b.** Advanced Life Support Patient Care Standards (ALS PCS)
   - **c.** Provincial Equipment Standards for Ontario Ambulance Services
   - **d.** Ontario Patient Care and Transportation Standards
   - **e.** Ontario Ambulance Documentation standard
   - **f.** Ambulance Service Communicable Disease Standard

2. **Ministère des Collèges et des Universités**
   - ***a.*** *Résultats d'apprentissages de la Formation professionnelle*

     Pour chaque programme, des résultats d'apprentissage en formation professionnelle (RAFP) sont élaborés et doivent être approuvés par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario (MCU). Les résultats d'apprentissage en formation professionnelle qui font l'objet du contenu de cours, en partie ou en totalité, doivent être identifiés au début du plan de cours sous la rubrique "Contribution du cours aux résultats d'apprentissage en formation professionnelle (RAFP)". Ceux-ci permettent de constater le lien et l'apport de ton cours envers l'atteinte des résultats d'apprentissage en formation professionnelle.

b. *Résultats d'apprentissages relatifs à l'employabilité*

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité (RARE) ont été développés par le ministère des Collèges et Université de l'Ontario (MCU) et font l'objet de tous les programmes postsecondaires offerts dans les collèges de la province. Ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels afin d'assurer que tous les diplômés des programmes du Collège détiennent les compétences jugées essentielles par les employeurs et, de façon plus générale, sur le marché du travail.

L'accès aux standards se trouve sur le site web
https://www.ontario.ca/fr/page/normes-pour-le-programme-soins-paramedicaux

3. *Le Profil national des compétences professionnelles*

L'association des paramédics du Canada est responsable pour le *Profil national des compétences professionnelles (PNCP).* Ce profil a été adopté par tous les provinces et territoires canadiens, avec l'approbation de l'association médicale canadienne. Ces profils établissent clairement les objectifs de formations académiques, didactiques, et cliniques.

L'accès aux standards se trouve sur le site web
https://paramedic.ca/?language=fr_FR&page=home

4. *Examen interprovincial*

Depuis l'année 2011, l'OCRP *L'Organisation Canadienne des Régulateurs Paramédicaux* a comme but de diminuer les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre pour les paramédiques du Canada. L'Ontario est un des membres de l'OCRP. Les étudiantes et étudiants diplômés d'un programme de Soins paramédicaux d'un Collège communautaire de l'Ontario sont admissibles à l'examen interprovincial. Pour plus de détail, accéder au site web http://www.copr.ca/

PROGRAMME D'ÉTUDE

Étape 1			
Cote de cours	**Nom du cours**	**h/semaine**	**Note de réussite**
BIO1016	Anatomie et physiologie humaine I	3	70%
SPM1012	Soins du patient – Théorie I	7	70%
SPM1013	Laboratoire – évaluations et pratiques I	3	70%
SPM1018	Lois et déontologie professionnelle	4	70%
SPM1026	Conditionnement physique pour le paramédic I	2	70%
ENG1008	Preparatory English in the Workplace	0	P/E
ENG1009	English in the workplace	3	50%
PSY1001	Développement de la personne	3	60%
		Total 25	
Étape 2			
BIO1013	Anatomie et physiologie humaine II	3	70%
SPM1016	Soins du patient – Théorie II	7	70%
SPM1017	Laboratoire –évaluations et pratiques II	3	70%
SPM1018	Interventions avancées pour les paramédics primaires	3	70%
SPM1021	Pharmacologie paramédicale	3	70%
SPM1027	Conditionnement physique pour le paramédic II	2	70%
STG1111	Stage pratique I	3	70%
FGCHXSAN	Formation générale	3	50%
		Total 27	
Étape 3			
FRA1005	Français I	3	50%
SPM1005	Interventions en situation de crise préhospitalières	3	70%
SPM1008	Laboratoire – évaluations et pratiques III	3	70%
SPM1020	Soins du patient – Théorie III	6	70%
SPM1025	Activité physique préparatoire à l'emploi III	2	70%
STG1112	Stage pratique II	3	70%
		Total 20h	
Étape 4			
STG1037	Stages d'intégration (450h)	34	70%
		Total 34h	

DESCRIPTION DE COURS

ÉTAPE 1

BIO1016 Anatomie et physiologie humaine I	
Cours prérequis :	Aucun
Cours corequis:	Aucun

Ce cours porte sur les notions de base d'anatomie et de physiologie humaine. Les cellules, des tissus, des organes et des systèmes tégumentaire, osseux, musculaire, cardio-vasculaire et respiratoire sont les sujets d'étude abordés dans ce cours.

SPM1012 Soins du patient - Théorie I	
Cours prérequis :	Aucun
Cours corequis:	BIO1016 Anatomie et physiologie humaine I
	SPM1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I SPM 1028 Lois et déontologie professionnelle

Ce cours porte principalement sur l'application du Modèle des soins du patient en milieu préhospitalier vis-à-vis l'évaluation, la prise de décision, les interventions appropriées, la réévaluation du patient et les priorités lors du transport des patients dans des conditions stables, dans des situations d'urgence et dans des situations qui pourraient devenir urgentes. L'étudiante ou l'étudiant s'initie aux principes physiopathologiques, à la pharmacologie et à la résolution de problèmes médicaux et traumatiques variés, qui peuvent affecter les patients nécessitant des soins d'urgence préhospitaliers.

SPM1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I	
Cours prérequis :	Aucun
Cours corequis:	BIO1016 Anatomie et physiologie humaine I
	SPM1012 Soins du patient - Théorie I
	SPM1026 Conditionnement physique pour le paramédic I
	SPM 1028 Lois et déontologie professionnelle

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant applique le modèle des soins du patient en milieu préhospitalier dans des simulations variées en laboratoire. Ces simulations permettent l'approfondissement des éléments qui entourent la pensée critique reliée aux appels préhospitaliers et donnent une meilleure compréhension de la modalité des soins prodiguée par le paramédic. Ce laboratoire vise à enrichir les connaissances et les techniques de communication thérapeutique, la prise de décision et l'administration de soins aux patients qui on subit divers types de trauma physique en plus des urgences médicales affectant le système cardiaque.

SPM 1026 – Conditionnement physique pour le paramédic I	
Cours prérequis :	Aucun
Cours corequis:	SPM1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'atteindre un niveau de condition physique adéquate, lui permettant d'effectuer les tâches physiques reliées au travail professionnel en soins paramédicaux. L'étudiante ou l'étudiant démontre ses habiletés ainsi que ses connaissances de l'équipement et de la force physique nécessaire pour accomplir l'extirpation, le soulèvement et le transport d'un patient pesant jusqu'à 185 lb ou 84 kg. Avec l'aide d'un partenaire, elle ou il démontre ses savoir-faire ainsi que ses connaissances en utilisant la civière mobile, la chaise pliante et la civière concave. Chacun accomplit ces tâches en utilisant une méthode sécuritaire dans un temps donné tout en démontrant une attitude professionnelle

SPM 1028 Lois et déontologie professionnelle	
Cours prérequis :	Aucun
Cours corequis :	SPM1012 Soins du patient – Théorie 1 SPM1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I

L'étudiante ou l'étudiant détermine les obstacles professionnels et leurs responsabilités en matière de soins paramédicaux. Elle ou il analyse les aspects importants du comportement professionnel, des obligations médico-légales, de l'éthique professionnelle, de la promotion de la profession, de l'autoréflexion, de l'apprentissage continu et des responsabilités de l'employeur et de l'hôpital principal. De plus, chacun se familiarise avec la recherche médicale, la gestion de qualité et la communication médicale dans le transfert des soins **.**

ENG1009 English in the Workplace	
Cours prérequis :	Aucun
Cours corequis:	SPM1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I

ENG1009 is designed for students who will be employed in a predominantly oral communication-based workplace. Activities in this course will focus on role-playing professional scenarios with employers, colleagues and clients. Telephone conversations will also be evaluated, further developing students' spoken language skills. Reading texts, like industry policies on maintaining a safe work environment, and written tasks, such as completing claim reports and preparing a cover letter and resume, will provide students with the necessary skills for future success..

PSY1001 Développement de la personne	
Cours prérequis :	Aucun
Cours corequis :	Aucun

Dans ce cours l'étudiant et l'étudiante développera ses connaissances du développement de l'être humain, de la conception jusqu'à la mort y compris les transformations biopsychosociales qui se produisent tout au cours de la vie. Les stratégies de mieux-être et la communication efficace aux différents âges seront aussi abordées dans le cours.

ÉTAPE 2

SPM1016 Soins du patient - Théorie II	
Cours prérequis :	SPM1028 Lois et déontologie professionnelle
	SPM1012 Soins du patient - Théorie I
	SPM1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I
	BIO1016 Anatomie et physiologie humaine I
Cours corequis :	SPM1017 Laboratoire - évaluations et pratiques II
	SPM1021 Pharmacologie paramédicale
	STG1111 Stage pratique I
	BIO1013 Anatomie et physiologie humaine II SPM1018 Interventions avancées pour les paramédics

Ce cours porte principalement sur l'application du Modèle des soins du patient vis-à-vis l'évaluation, la prise de décision, les interventions appropriées, la réévaluation du patient et les priorités lors du transport des patients dans des situations d'urgences préhospitaliers. L'étudiante ou l'étudiant s'initie aux principes physiopathologiques, à la pharmacologie et aux stratégies de prise en charge

de problèmes médicaux et traumatiques des systèmes neurologique, respiratoire, gastro-intestinal, rénal et reproducteur mâle.

SPM1017 Laboratoire - évaluations et pratique II	
Cours prérequis :	SPM1028 Lois et déontologie professionnelle SPM1012 Soins du patient - Théorie I SPM1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I BIO1016 Anatomie et physiologie humaine I SPM1026 Conditionnement physique pour le paramédic 1
Cours corequis :	SPM1016 Soins du patient – Théorie II SPM1021 Pharmacologie paramédicale STG1111 Stage pratique I BIO1013 Anatomie et physiologie humaine II SPM1027 Conditionnement physique pour le paramédic II SPM1018 Interventions Avancées pour les paramédics

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant applique le modèle des soins du patient en milieu préhospitalier dans des simulations variées en laboratoire. Ces simulations permettent l'approfondissement des éléments qui entourent la pensée critique reliée aux appels préhospitaliers et donnent une meilleure compréhension de la modalité des soins prodiguée par le paramédic.

SPM1018 Interventions avancées pour les paramédics primaires	
Cours prérequis :	BIO1016 Anatomie et physiologie I SPM1012 Soins du patient – Théorie I SPM1013 Laboratoire – évaluations et pratiques I SPM1028 Lois et déontologie professionnelle
Cours corequis :	SPM1016 Soins du patient – Théorie II SPM1017 Laboratoire - évaluations et pratiques II SPM1021 Pharmacologie paramédicale BIO1013 Anatomie et physiologie humaine II

Ce cours fournira à l'étudiante et à l'étudiant les connaissances nécessaires à la prestation des directives médicales des services des soins d'urgences telles que dictées par le ministère de la Santé. L'étudiante et l'étudiant seront initiés à la thérapie intraveineuse, aux soins avancés pour les voies respiratoires, aux soins avancés en interprétation et défibrillation cardiaque, de même que la pharmacologie avancée. L'étudiante et l'étudiant se familiariseront avec le rôle et les responsabilités des paramédics avancés, en plus du rôle du paramédic primaire lorsqu'il travaille en collaboration avec le paramédic avancé. L'étudiante et l'étudiant appliqueront ces habilités de laboratoires particulières à la prestation de soins préhospitaliers spécifiques dans une variété de situations simulées.

SPM 1021 Pharmacologie paramédicale	
Cours prérequis :	SPM1012 Soins du patient - Théorie I
	SPM1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I
	SPM1028 Lois et déontologie professionnelle
	BIO1016 Anatomie et physiologie humaine I
Cours corequis :	SPM1016 Soins du patient – Théorie II
	SPM1017 Laboratoire - évaluations et pratiques II
	STG1111 Stage pratique I
	BIO1013 Anatomie et physiologie humaine II SPM1028 Lois et déontologies

Ce cours traite des concepts fondamentaux en pharmacologie. L'approche de l'étude des médicaments est centrée sur les classifications de médicaments utilisés pour les diverses atteintes des systèmes du corps humain. Les rôles et les responsabilités du paramédic sont discutés concernant la préparation et l'administration des médicaments.

SPM1027 Conditionnement physique pour le paramédic II	
Cours prérequis :	SPM1026 Conditionnement physique pour le paramédic I
Cours corequis :	SPM1017 Laboratoire - évaluations et pratiques II
	STG1111 Stage pratique I

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'atteindre un niveau de condition physique adéquate, lui permettant d'effectuer les tâches physiques reliées au travail professionnel en soins paramédicaux. L'étudiante ou l'étudiant démontre ses habiletés ainsi que ses connaissances de l'équipement et de la force physique nécessaire pour accomplir l'extirpation, le soulèvement et le transport d'un patient pesant jusqu'à 210 lb ou 95.45 kg. Avec l'aide d'un partenaire, elle ou il démontre ses savoir-faire ainsi que ses connaissances en utilisant la civière mobile, la chaise pliante et la civière concave. Chacun accomplit ces tâches en utilisant une méthode sécuritaire dans un temps donné tout en démontrant une attitude professionnelle

STG1111 Stage pratique 1	
Cours prérequis :	
	SPM1012 Soins du patient - Théorie I
	SPM1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I
	BIO1016 Anatomie et physiologie humaine I
	SPM1026 Conditionnement physique pour le paramédic I
	SPM1028 Lois et déontologie professionnelle
Cours corequis :	SPM1016 Soins du patient – Théorie II
	SPM1017 Laboratoire - évaluations et pratiques II
	SPM1021 Pharmacologie paramédicale
	BIO1013 Anatomie et physiologie humaine II
	SPM1027 Conditionnement physique pour le paramédic II SPM1018 Interventions avancées pour les paramédics

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'obtenir de l'expérience afin de mettre en pratique le Modèle de soins du patient qui comprend l'évaluation du patient et la prise de décision des interventions appropriés selon les besoins du patient. Cette expérience se fait par le biais de l'observation et de la participation sur l'unité d'urgence dans un hôpital et dans les organismes communautaires sous la surveillance ou la direction d'un professeur de clinique. On a aussi l'occasion de faire de l'observation dans un Centre intégré de communication des ambulances (CICA) et ainsi qu'avec l'un des membres de l'équipe *Emergency Vehicle Technician* (EVT) d'un service d'urgence.

BIO1013 Anatomie et physiologie humaine	
Cours prérequis :	BIO1016 Anatomie et physiologie humaine I
Cours corequis :	SPM1016 Soins du patient – Théorie II
	SPM1017 Laboratoire - évaluations et pratiques II
	STG1111 Stage pratique I
	SPM1021 Pharmacologie paramédicale

Ce cours décrit les notions de base de l'anatomie et de la physiologie humaine. L'étude du système digestif, du métabolisme, du système urinaire, de l'équilibre hydrique, électrolytique et acido-basique, du système nerveux, du système endocrinien et des systèmes reproducteurs féminin et masculin est présentée.

ÉTAPE 3

SPM1005 Interventions en situation de crise préhospitalières	
	SPM1012 Soins du patient – Théorie I

Cours prérequis :	SPM1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I
	SPM1016 Soins du patient – Théorie II
	SPM1017 Laboratoire - évaluations et pratiques II
	SPM1021 Pharmacologie paramédicale
	SPM1028 Lois et déontologie professionnelle
Cours corequis :	SPM1007 Soins du patient – Théorie III,
	SPM1008 Laboratoire –évaluations et pratiques III,
	STG1112 Stages pratiques II

Ce cours vise à amener l'étudiante ou l'étudiant à comprendre les dynamiques comportementales et à acquérir des habiletés en intervention d'urgence. On y présente des concepts théoriques et pratiques nécessaires à l'intervention dans des situations de crise et l'intégration des résultats d'apprentissage touchant aux comportements psychosociaux. Les relations d'aides thérapeutiques (habiletés de communication) et les façons de maintenir les mécanismes d'adaptation de soi et d'autrui servent de fil conducteur à ce cours.

SPM1008 Laboratoire - évaluations et pratiques III	
Cours prérequis :	SPM1012 Soins du patient – Théorie I SPM1013 Laboratoire – évaluations et pratiques I SPM1016 Soins du patient – Théorie II SPM1017 Laboratoire – évaluations et pratiques II BIO1016 Anatomie et physiologie I STG1111 Stage pratique I SPM1021 Pharmacologie paramédicale SPM1018 Interventions avancées pour les paramédics BIO1013 Anatomie et physiologie II SPM1026 Conditionnement physique pour le paramédic I SPM1027 Conditionnement physique pour le paramédic II SPM1028 Lois et déontologies
Cours corequis :	Tous les cours de l'étape III

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant applique le modèle des soins du patient en milieu préhospitalier dans des simulations variées en laboratoire. Ces simulations permettent l'approfondissement des éléments qui entourent la pensée critique reliée aux appels préhospitaliers et donnent une meilleure compréhension de la modalité des soins prodiguée par le paramédic. Ce laboratoire vise à enrichir les connaissances et les techniques avancées pour la protection aérienne, la thérapie intraveineuse, la défibrillation ainsi que l'interprétation STEMI (ST Elevation Myocardial Infarction). On met en pratique les techniques et les soins reliés aux urgences obstétriques, néonatales ainsi qu'aux affections du système endocrinien. À la fin du cours, chacun est en mesure de reconnaître les différents signes, symptômes et changements physiologiques de certaines pathologies dont des patients peuvent subir en situation d'urgences.

SPM1020 Soins du patient - Théorie III	
Cours prérequis :	SPM1012 Soins du patient – Théorie I
	SPM1013 Laboratoire – évaluations et pratiques I
	SPM1016 Soins du patient – Théorie II
	SPM1017 Laboratoire – évaluations et pratiques II
	BIO1016 Anatomie et physiologie I
	STG1111 Stage pratique I
	SPM1021 Pharmacologie paramédicale SPM1018 Interventions avancées pour les paramédics SPM1028 Lois et déontologies
	BIO1013 Anatomie et physiologie II
Cours corequis :	Tous les cours de l'étape III

Ce cours porte principalement sur l'application du Modèle des soins du patient en milieu préhospitalier vis-à-vis l'évaluation, la prise de décision, les interventions appropriées, la réévaluation du patient et les priorités lors du transport des patients dans des conditions stables, dans des situations d'urgence et dans des situations qui pourraient devenir urgentes. L'accent est placé principalement sur les pathologies qui entourent les différents types de chocs, les brûlures, les urgences environnementales, reproducteur femelle, l'obstétrie, la néonatologie, la pédiatrie, l'hématologie et l'oncologie. L'étudiante ou l'étudiant s'initie aux principes physiopathologiques, à la pharmacologie et à la résolution de problèmes médicaux et traumatiques variés, qui peuvent affecter les patients nécessitant des soins d'urgence préhospitaliers

SPM1025 (200) Activité physique préparatoire à l'emploi III

Cours prérequis : SPM1026 Conditionnement physique pour le paramédic I
SPM1027 Conditionnement physique pour le paramédic II

Cours corequis :
Tous les cours de l'étape III

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires pour préparer des rapports paramédicaux, déterminer les priorités de triage quant au traitement et au transport des patients. De plus, chacun apprend à mettre en pratique les principes qui touchent à la prévention et le contrôle des maladies infectieuses. Aussi, on apprend les techniques pour la conduite sécuritaire d'un véhicule d'urgence

FRA1005 Français I	
Cours prérequis :	Aucun
Cours corequis :	Aucun

Ce cours permet à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à parler et à écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication reliées au domaine d'études de chacun. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours.

STG1112 Stage pratique II

Cours prérequis : SPM1012 Soins du patient – Théorie I
SPM1013 Laboratoire – évaluations et pratiques I
BIO1016 Anatomie et physiologie I
SPM1016 Soins du patient – Théorie II
SPM1017 Laboratoire – évaluations et pratiques II
SPM1021 Pharmacologie paramédicale
BIO1013 Anatomie et physiologie II
STG1111 Stage pratique I
SPM1026 Conditionnement physique pour le paramédic I
SPM1027 Conditionnement physique pour le paramédic II
SPM1028 Lois et déontologies

Cours corequis : Tous les cours de l'étape III

Ce cours oriente l'étudiante ou l'étudiant aux travaux et responsabilités professionnelles du paramédic lors de situations d'urgences réelles dans la collectivité. Sous la supervision directe d'une équipe de paramédic, l'étudiante ou l'étudiant participe dans l'évaluation du patient, la mesure des signes vitaux, la communication thérapeutique et les soins de base selon les besoins du patient afin de mettre en pratique le Modèle de soins du patient. Cette expérience se fait par le biais de simulation (laboratoire et conduite de l'ambulance), ainsi que placement avec une équipe de paramédique. L'extirpation ainsi que les soulèvements et transports de patients pesant plus ou moins que 95,45kg, 210lb est mise en pratique.

ÉTAPE 4

STG1037 Stages d'intégration (450 heures)

Cours prérequis : Tous les cours des étapes I, II et III

Cours corequis : Tous les cours de l'étape IV

Ce stage intensif permet de faire la révision, la synthèse des concepts et l'application de matière enseignée en pratique. L'étudiante ou l'étudiant travaille dans un service ambulancier de l'Ontario afin de perfectionner ses habiletés à évaluer l'état du patient et à répondre à ses besoins. Sous la supervision directe d'une équipe paramédicale, chacun révise les situations d'urgence qui servent de base à l'exercice de la profession, en plus d'y participer et de les analyser.

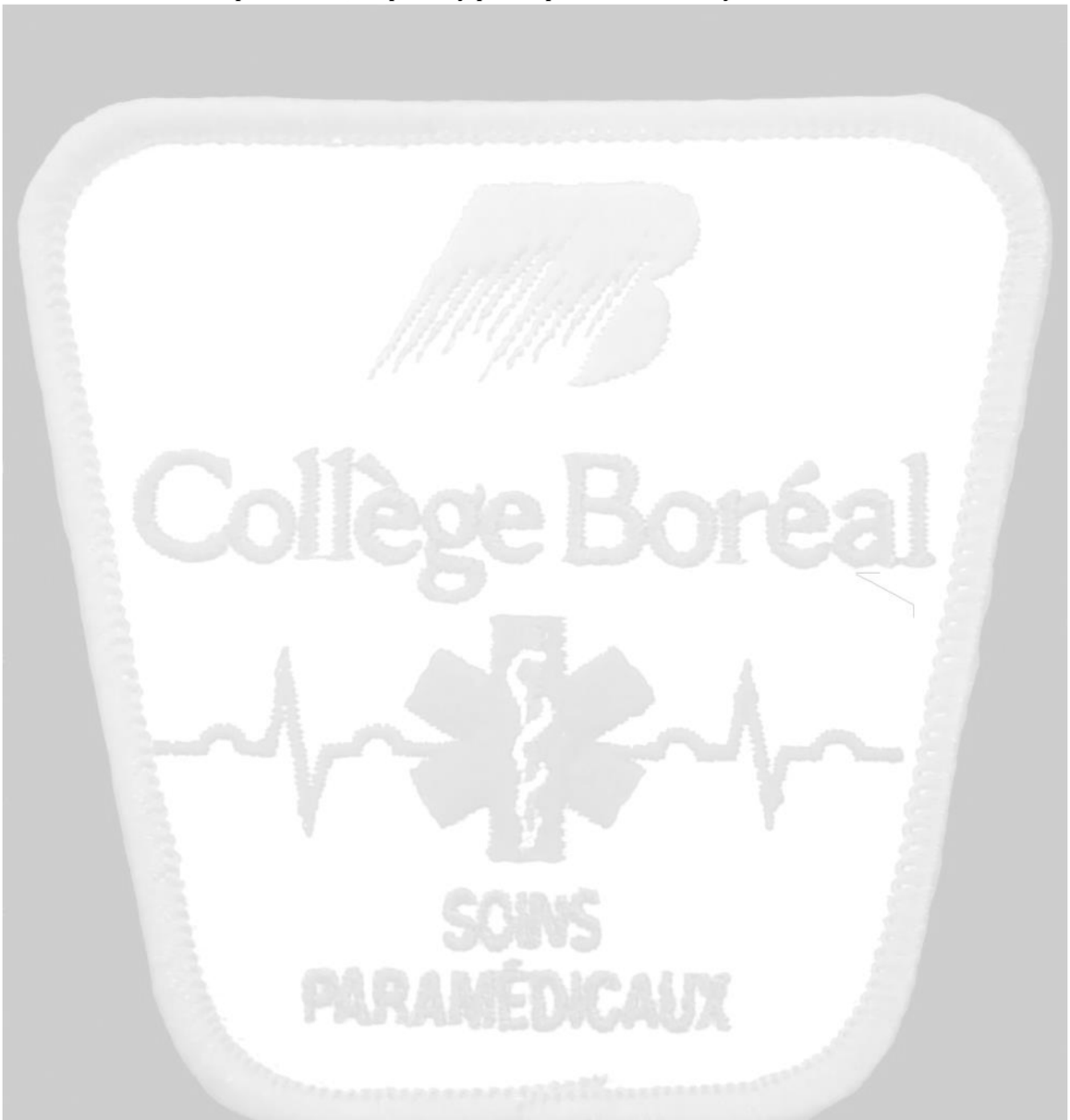

Système d'évaluation pour les cours du programme Soins paramédicaux

Évaluation théorique

L'étudiant doit obtenir une note finale d'au moins **« B-»** dans tous les cours professionnels (les cours qui ont une cote SPM et STG) ainsi que BIO1016 Anatomie et physiologie humaine I et BIO1013 Anatomie et physiologie II.

Pour réussir un cours, l'étudiant doit obtenir une note finale d'au moins **«C -»** pour les cours suivants : PSY1001 Développement de la personne.

note	*valeur numérique*	*note*	*valeur numérique*
A+	*90-100*	***A+***	*90-100*
A	*85-89*	***A***	*85-89*
A-	*80-84*	***A-***	*80-84*
B+	*77-79*	***B+***	*77-79*
B	*73-76*	***B***	*73-76*
B-	*70-72*	***B-***	*70-72*
C+	*67-69*	***EC***	*67-69*
C	*63-66*		
C-	*60-62*		
EC	*57-59*		

Les cours suivants ont des exigences particulières

La réussite des cours énumérés ci-dessous est déterminée selon les critères suivants :

- ✓ **SPM 1013 Laboratoire - évaluations et pratiques I**
- ✓ **SPM 1017 Laboratoire – évaluations et pratiques II**
- ✓ **SPM 1008 Laboratoire – évaluations et pratiques III**
- ✓ **SPM 1026 Conditionnement physique pour le paramédic I**
- ✓ **SPM 1027 Conditionnement physique pour le paramédic II**
- ✓ **SPM 1025 Activités préparatoires à l'emploi III**
- ✓ **STG 1111 Stage Pratique I**
- ✓ **STG 1112 Stage pratique II**
- ✓ **STG 1037 Stage d'intégration**

COMPTRACKER

- ✓ L'étudiante ou l'étudiant est tenu de compléter au moins 80 % des compétences inscrites dans le logiciel CompTracker. À défaut de respecter ce seuil, la mention « EC » (échec) sera inscrite au bulletin.
- ✓ La feuille de présence (Attendance), accessible via l'application CompTracker sur l'appareil électronique, doit être signée par le superviseur de stage ou un membre de l'équipe paramédicale à la fin de chaque quart de travail.
- ✓ Les compétences devant être évaluées par le superviseur de stage ou l'équipe paramédicale doivent être transmises au site Web de CompTracker chaque semaine à l'aide de la fonction de synchronisation (Sync). Ces compétences sont accessibles à partir de l'application CompTracker sur l'appareil électronique.

La réussite des cours énumérés ci-dessous est déterminée selon les critères suivants :

- ✓ **SPM 1026 Conditionnement physique pour le paramédic I**
- ✓ **SPM 1027 Conditionnement physique pour le paramédic II**
- ✓ **SPM 1025 Activités préparatoires à l'emploi III**

NOTE DE PASSAGE

- ✓ L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une note minimale de 70 % pour réussir le cours.
- ✓ L'étudiante ou l'étudiant doit démontrer qu'il ou elle possède les capacités physiques nécessaires pour effectuer les soulèvements requis, conformément aux exigences précisées dans les différentes rubriques de soulèvement. L'incapacité à exécuter adéquatement ces tâches entraînera l'attribution de la mention « EC » (échec) au bulletin.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Il est important de noter que, durant les cours mentionnés ci-dessous, l'enseignant ou l'enseignante se réserve le droit d'interrompre un soulèvement effectué par l'étudiante ou l'étudiant si l'une des situations suivantes se présente :

- ✓ un risque de blessure sérieuse est identifié ;
- ✓ l'ergonomie ou le synchronisme du mouvement ne respecte pas les standards exigés ;
- ✓ l'étudiante ou l'étudiant ne démontre pas les capacités physiques nécessaires pour compléter le soulèvement de manière sécuritaire

La réussite des cours énumérés ci-dessous est déterminée selon les critères suivants :

- ✓ **SPM 1013 Laboratoires évaluations pratiques I**
- ✓ **SPM 1017 Laboratoires – évaluations pratiques II**
- ✓ **SPM 1008 Laboratoires – évaluations pratiques III**

Composante A – Évaluation à base de performance

- L'étudiante ou l'étudiant participera à un minimum de six stations d'évaluation, basées sur l'échelle d'évaluation globale des paramédics. La réussite de ces évaluations est essentielle pour réussir le cours et poursuivre le programme. L'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une moyenne minimale de 4,0 dans chacune des sept catégories de l'échelle. Si cette exigence n'est pas atteinte, la mention « EC » (échec) sera inscrite au bulletin

La réussite des cours énumérés ci-dessous est déterminée selon les critères suivants :

- ✓ **STG1111 Stage pratiques I**
- ✓ **STG1112 Stage pratiques II**
- ✓ **STG1037 Stage d'intégration**

Évaluations pratiques et journal de bord

- Les composantes pratiques sont évaluées en fonction des compétences démontrées en stage pratique (STG111, STG1112, STG1037). Les observations du superviseur de stage ou de l'équipe paramédical, l'application du Modèle de soins du patient, la qualité des travaux écrits et la réussite des épreuves contribuent à la note. La capacité de suivre les directives et de donner les soins d'une façon indépendante contribue au succès de l'étudiante ou de l'étudiant. Les rétroactions orales et écrites échangées entre l'étudiante ou l'étudiant et le superviseur de stage ou de l'équipe paramédical, ainsi que les évaluations faites à des intervalles spécifiques et finales aident à identifier le progrès de chacune.
- Lors de chaque composante pratique, l'étudiante ou l'étudiant fait une auto-évaluation en notant ses points forts et ses points à améliorer sous format journal de bord par l'entremise du logiciel de Comptracker. L'étudiant doit compléter et remettre son journal de bord par 23 :59 chaque jeudi.
-
- L'étudiante ou l'étudiant doit atteindre les objectifs de stage liés à la prestation des soins paramédicaux. Le respect des éléments critiques du stage est essentiel pour assurer la sécurité des patients et de leurs familles. Ces éléments incluent notamment les normes établies par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, Direction des services de santé d'urgence. En cas de non-respect de ces exigences, l'étudiante ou l'étudiant pourra être immédiatement retiré du stage pratique.

- ✓ Le professeur du stage pratique réserve le droit de retirer immédiatement une étudiante ou un étudiant du stage pratique.
- ✓ **Chaque étudiant reçoit une rétroaction continuelle concernant son rendement au cours des stages pratiques.**

Composante A ►Soulèvement

- ✓ Avant de commencer ce cours et d'obtenir la permission de participer aux stages qui y sont associés, l'étudiante ou l'étudiant doit démontrer sa capacité à maîtriser correctement les techniques de soulèvement avec un partenaire, en utilisant la civière standard, la chaise pliante et la planche dorsale. Cette démonstration doit être effectuée en soulevant un patient simulé (mannequin) pesant au minimum 86,36 kg (190 lb) pour le cours STG1111 et 95,45 kg (210 lb) pour le cours STG1112.
- ✓ Cette évaluation sera réalisée au cours de la première semaine de la session correspondante.
- ✓ L'obtention d'une note « EC » pour la Composante A – Soulèvement de ce cours entraînera automatiquement le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant du cours en question, ainsi que de l'étape correspondante du programme de Soins paramédicaux.

Composante B - Politique de l'anglais

- ✓ Afin de rencontrer les exigences du «General Regulation 257/00 made under the Ambulance Act, 6.1 (b). An emergency medical attendant and paramedic employed, or engaged as a volunteer, in a land ambulance service **shall, be able to read, write and speak the English language fluently.»**

✓ Composante C- dossier d'immunisation et certificat

Afin d'obtenir l'autorisation de suivre l'un des cours de stage pratique (STG1111, STG1112, STG1037), vous devez vous assurer d'avoir déposé une copie de chacun des documents énumérés ci-dessous et d'avoir complété l'évaluation de votre dossier avec une cote de « PASS » dans votre compte personnel sur la plateforme Verified (Synergie Gateway) :

- **Fiche d'immunisation du Collège Boréal**, complétée et signée par un médecin ou son délégué, incluant :
  - Test de tuberculose en deux étapes
  - Vaccinations contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la polio
  - Vaccination Tdap (après l'âge de 18 ans et/ou à chaque 10 ans par la suite)
  - Vaccination contre l'hépatite B, accompagnée d'un test sanguin prouvant l'immunité
  - Vaccination contre l'hépatite A (si non incluse avec celle contre l'hépatite B)
  - Vaccinations contre la rougeole, les oreillons et la rubéole
  - Vaccination contre la méningite
  - Preuve de vaccination contre la COVID-19 (minimum de deux doses)
- **Rapport sur les maladies infectieuses du Collège Boréal**, complété et signé par un médecin ou son délégué
- **Preuve de certification SIR – Soins immédiats en réanimation (niveau RCR BLS)**
- **Preuve de certification en premiers soins « Standard First Aid »**
- **Preuve de réussite du test d'ajustement du masque N-95 (« fit test »)**

- **Preuve de réussite du test d'ajustement du masque P-100 (« fit test »)** *(incluant l'achat du demi-masque requis pour le test)*
- **Preuve de certification SIMDUT (WHMIS)**
- **Preuve de réussite de la formation sur la sensibilisation des travailleurs à la santé et à la sécurité en 4 étapes (Loi 18 – Ministry of Labour: Worker Health and Safety Awareness in 4 Steps)**
- **Preuve de réussite de la formation sur les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle liées à la LAPHO (Human Rights Code and AODA)**
- **Preuve d'un dossier de conduite couvrant les trois dernières années** *(obtenu auprès de Service Ontario – extrait de dossier de conduite)*

<u>La réussite des cours énumérés ci-dessous est déterminée selon les critères suivants :</u>

- ✓ **STG1037 Stage d'intégration**

<u>L'évaluation est basée sur :</u>

1. l'atteinte des résultats d'apprentissage du stage pratique;
2. les activités d'apprentissages;
3. les évaluations du personnel;
4. l'atteinte des compétences;
5. le respect des éléments critiques.

<u>Composante A ►Certification éducationnelle (ALS PCS)</u>

- Afin **d'avoir la permission de se présenter en stage d'intégration**, une certification éducationnelle d'administration des médicaments de soulagement de symptômes et défibrillation doit être réussie.
- L'évaluation de cette composante se fait sous la forme d'évaluation à base de performance
- L'étudiant/e sera sujet à un minimum de 7 stations d'évaluations et une évaluation écrite. Les évaluations seront basées sur l'échelle d'évaluation globale pour les paramédiques « *Global Rating Scale* » L'étudiant/e doit passer ces éléments pour pouvoir réussir ce cours et continuer.
- Si l'étudiante ou l'étudiant ne réussit pas cette composante de l'évaluation, il aura « EC » d'ajouter à son bulletin.

- Cette certification est offerte par l'hôpital principal ou l'hôpital de base dont l'étudiante ou l'étudiant choisit de faire son stage d'intégration. La note de réussite est à déterminer par l'hôpital de base.
- Tous coûts associés avec cette évaluation (en moyenne 450.00 $) est la responsabilité de l'étudiante ou étudiant et non la responsabilité du Collège Boréal.

Composante B ►Activités d'apprentissage

1. l'atteinte des résultats d'apprentissage du stage pratique;
2. les auto-évaluations et le journal de bord de l'étudiant;
3. les activités d'apprentissages;

Composante C ►Évaluations de l'équipe paramédicale*

1. l'atteinte des résultats d'apprentissage du stage pratique
2. les évaluations du personnel;
3. l'atteinte des compétences
4. le respect des éléments critiques

Composante D

- au début de l'étape III, l'étudiante ou l'étudiant doit remplir le formulaire de demande de choix de placement, le coordonnateur se réserve le droit d'apporter tout changement nécessaire au choix pour assurer le meilleur choix de placement pour l'étudiante ou l'étudiant.
- Les frais de déplacement, logement, et toutes autres dépenses relier à ce stage demeure la responsabilité estudiantine. La demande de bourse auprès de la Fondation est disponible pour alléger les coûts de déplacement.
-

1.

EXIGENCES PARTICULIÈRES - École des sciences de la santé

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes du secteur Santé et Services communautaires. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL
L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal.

ABSENTÉISME

- ✓ **La présence en classe est obligatoire** afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de l'étudiante et de l'étudiant.
- **En cas d'absence motivée, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d'):**
  - ♦ **communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours** selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
  - ♦ **consulter son plan de cours** afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence

- **de s'associer à l'avance avec une autre étudiante ou un autre étudiant, ou de s'informer auprès de ses collègues de classe** afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
- **arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignées ou manquées lors de son absence**

- **<u>En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :</u>**
  - **aviser la professeure ou le professeur de son absence avant le cours**
  - **dès son retour au Collège, l'étudiante ou l'étudiant doit :**
    - soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles)
    - déposer une demande formelle **par écrit** à la professeure ou au professeur avant la prochaine classe, afin de faire l'activité manquée selon un horaire qui conviendra à l'étudiante et l'étudiant ainsi qu'à la professeure ou le professeur.

IMPORTANT : ***L'étudiante ou l'étudiant obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera <u>en aucun temps</u> accordé à une étudiante ou un étudiant qui accusera une absence non motivée lors d'une activité d'évaluation.***

- **<u>En cas d'absence répétée, motivée ou non motivée, l'étudiante ou l'étudiant recevra un avis d'absence :</u>**
  - **Absence à 10% des heures totales d'un cours :** l'étudiante ou l'étudiant recevra une notification d'absentéisme écrite. L'avis sera versé à son dossier académique
  - **Absence de 20% ou plus des heures totales d'un cours :** l'étudiante ou l'étudiant recevra une deuxième et dernière notification écrite. Elle ou il risque d'échouer le cours et l'avis sera versé à son dossier académique

<u>PONCTUALITÉ</u>
Les heures de cours doivent être respectées. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. **En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur**, l'étudiante ou l'étudiant se fera interdire l'accès à la salle de classe.

<u>RESPECT DES ÉCHÉANCIERS</u>
En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à l'étudiante ou l'étudiant.
L'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux
- obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure

<u>TRAVAUX</u>
L'étudiante ou l'étudiant est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- remettre une copie dactylographiée et imprimée de chacun de ses travaux, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remette à la professeure ou au professeur
- pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande

<u>MALHONNÊTETÉ INTELLECTUELLE</u>
Le *Guide Boréal* prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle
L'étudiante ou l'étudiant est fortement encouragé de se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

<u>QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE</u>
La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, l'étudiante ou l'étudiant pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez-vous référer aux grilles d'évaluations fournies par

votre professeure ou professeur.

UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Seule l'utilisation d'un ordinateur est autorisée en salle de classe en fonction des besoins du cours. Ces besoins sont déterminés par la professeure ou le professeur. Une étudiante ou un étudiant qui ne respecte pas cette consigne :

- sera retirée ou retiré de la salle de classe
- recevra un avis disciplinaire qui sera également déposé à son dossier
- devra rencontrer la doyenne ou le doyen afin d'obtenir l'approbation de réintégrer la salle de classe

POLITIQUES DU PROGRAMME SOINS PARAMÉDICAUX

ABSENTÉISME (à titre d'exemple)

Heures du cours	10% d'absence	20% d'absence
28 heures	3 heures	6 heures
42 heures	4 heures	8 heures
56 heures	6 heures	12 heures
70 heures	7 heures	14 heures
84 heures	8 heures	16 heures
98 heures	10 heures	20 heures

Politique relative à l'échec d'un cours

L'équipe professorale à temps plein et temps partiel du programme de Soins paramédicaux *n'offre aucun examen de reprise* aux étudiantes et étudiants qui ont échoué un examen, un test ou un cours du programme.

Dans le cas d'échec d'un cours professionnel ***(cote de cours SPM, STG ou BIO)*** de l'étape I, II, III et IV dans le programme de Soins paramédicaux, le dossier de l'étudiante ou l'étudiant sera évalué par le comité pendant les rencontres d'évaluation du rendement scolaire (RERS).

Si le privilège de reprendre un cours est accordé, l'étudiante ou l'étudiant sera placé sous un cheminement personnalisé ou un contrat probatoire et permis de continuer à la prochaine étape du programme ou dans un programme associé. Elle ou il doit réussir tous les cours qu'elle et qu'il est inscrit avec une moyenne globale pondérer minimale de 3.0 sans aucun retrait de cours officiel. Si l'étudiante ou l'étudiant n'atteint pas les conditions indiquées, elle ou il ne sera plus admissible au programme de Soins paramédicaux.

Si le privilège de reprendre un cours est accordé, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire dans les cours échoués ainsi que les cours indiqués à l'annexe 1. Cette initiative garantit l'assurance qualité du programme de Soins paramédicaux et assure que l'étudiante ou l'étudiant maintienne les compétences nécessaires pour passer à la prochaine étape du programme

Annexe-1. Politique relative à l'échec d'un cours

Étape 1 :

Il est obligatoire de reprendre et réussir les cours suivants et de respecter les exigences de chaque plan de cours, ainsi qu'être conforme aux détails du cheminement personnalisé ou contrat probatoire le cas échéant.

- SPM1012 Soins du patient-Théorie I
- SPM1013 Laboratoire – évaluations et pratiques I
- SPM1026 Conditionnement physique pour le paramédic I

Étape 2 :

Il est obligatoire de reprendre et réussir les cours suivants et de respecter les exigences de chaque plan de cours, ainsi qu'être conforme aux détails du cheminement personnalisé ou contrat probatoire le cas échéant.

- SPM1016 Soins du patient-Théorie II
- SPM1017 Laboratoire – évaluations et pratiques II
- SPM1027 Conditionnement physique pour le paramédic II
- SPM1018 Intervention avancée pour les paramédics primaires

Étape 3 :

Il est obligatoire de reprendre et réussir les cours suivants et de respecter les exigences de chaque plan de cours, ainsi qu'être conforme aux détails du cheminement personnalisé ou contrat probatoire le cas échéant.

- SPM1020 Soins du patient-Théorie III
- SPM1008 Laboratoire – évaluations et pratiques III
- SPM1025 Activité physique préparatoire à l'emploi III
- STG1112 Stage pratique II

Étape 4 :

Il est obligatoire de reprendre et réussir les cours suivants et de respecter les exigences de chaque plan de cours, ainsi qu'être conforme aux détails du cheminement personnalisé ou contrat probatoire le cas échéant.

- SPM1008 Laboratoire – évaluations et pratiques III
- SPM1025 Activité physique préparatoire à l'emploi III
- STG1112 Stage pratique II

Politique relative au retrait de programme

- ✓ L'étudiante ou l'étudiant qui échoue à plus d'une reprise à un cours professionnel du programme de Soins paramédicaux, peu importe le cours ou l'étape, sera exclu de façon permanente du programme.

- L'étudiante ou l'étudiant ayant été exclu du programme conformément à la politique mentionnée ci-dessus pourra soumettre une nouvelle demande d'admission au programme trois cohortes après la date de son retrait.

Politique relative aux uniformes.

Item à se procurer	Endroit à procurer
UNIFORME OBLIGATOIRE	
t-shirt de programme pour les cours de laboratoire (vendu à la Coop centrale. *Couleur : 1re année bleue*)	Coop centrale Collège Boréal
Chemise propre noire (manches courtes ou longues) avec bandes à réflecteurs autour des manches et avec écussons du programme Soins paramédicaux apposés sur les deux épaules de la chemise	Coop centrale Collège Boréal
Pantalon noir avec des bandes à réflecteurs (jump pants)	Coop centrale Collège Boréal
Ceinture noire d'ambulance style "SWAT" (intérieure et extérieure)	Coop centrale Collège Boréal
Manteaux de paramédic « 6 in 1 » seulement offert à la Coop centrale	Coop centrale Collège Boréal
Nom identificateur pour manteau et chemise professionnel	Coop central Collège Boréal
Trousse d'équipement inclusive obligatoire ✓ Sac/duffel bag ✓ Flashlight FL29L ✓ Ciseaux de paramédic 7" ✓ Lunettes protectrices ✓ Veste de haute visibilité réflective (CSA 2015) à 5 points de relâche ✓ Casque de sécurité ✓ Ear plugs ✓ Trousse « Ebola »	Coop Centrale Collège Boréal aout
Autres outils obligatoires pour le programme	
Stéthoscope "Littmann Classic II"	Votre choix
Bottes à bout d'acier (noire) et approuvé par l'acte des standards de sécurité du Canada (à hauteur de 8 pouces)	Votre choix
Une montre avec un indicateur de secondes	Votre choix
Un téléphone intelligent « smartphone »	Votre choix
Le programme de CompTracker est installé dans votre appareil électronique	Carte de crédit pour payer la facture de Great Big Solution
Casquette de programme	Coop centrale Collège Boréal

L'étudiante ou l'étudiant doit porter un uniforme propre et bien repassé tous les jours lors de son stage pratique. L'équipement doit être organisé. L'uniforme est porté strictement pour les stages pratiques ainsi que pour les cours de laboratoire pratique et/ou simulation

L'étudiante ou l'étudiant du programme de Soins paramédicaux doit se conformer strictement au code vestimentaire durant son stage pratique.

L'étudiante ou l'étudiant qui n'est pas conforme aux politiques reliées à l'uniforme pourrait être à risque d'échouer le programme.

Laboratoire et Stage pratique

Bijoux : Un anneau de mariage simple est acceptable; seulement une petite paire de boucles d'oreille simples, en or ou en argent, est acceptable; aucun perçage facial n'est permis (langue incluse).

Maquillage : Dois être simple, les ongles doivent être propres et courts, le vernis à ongles n'est pas permis.

Chevelure : Les cheveux doivent être propres, bien peignés de façon à ne pas tomber dans le visage. Les cheveux qui flottent sur les épaules ou plus long doivent être attachés derrière la tête. Les hommes doivent être bien rasés. Aucun chapeau n'est permis pendant le laboratoire ou le stage.

Parfum : Aucun parfum ni eau de Cologne, lotion de rasage non-parfum seulement.

L'étudiante ou l'étudiant doit se conformer au code vestimentaire. Le professeur maintient le droit de refuser l'étudiante ou l'étudiant en classe, en laboratoire ou stage pratique si ceux-ci ne sont pas respectés.

Politique relative au stage pratique

Rapports d'incidents en stage pratique

Lorsqu'un incident a lieu en stage pratique (p. ex. : une blessure d'aiguille, une chute, etc.) l'étudiante ou l'étudiant doit se rendre au Service de santé de l'organisme où il travaille ou au service d'urgence et en avertir le professeur et le Coordonnateur du programme.

Dossier d'immunisation/Rapport sur les maladies infectieuses

Afin de rencontrer les exigences de la « Loi sur les ambulances – 2000 », le dossier d'immunisation et le Rapport sur les maladies infectieuses » doivent être à jour avant les stages pratiques. Référer à la FICHE D'IMMUNISATION ET DE L'EXAMEN MÉDICAL du Service de santé.

Partie C ► Politique de casier judiciaire avec vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables (VAPV)

- Afin de rencontrer les exigences de la « Loi sur les ambulances 2000 », la vérification de casier judiciaire doit être faite et présentée au coordonnateur du programme avant le premier stage où il y a contact avec les patients.
- La vérification de casier judiciaire doit être faite chaque année et doit être récente (pas plus de 6 mois du stage pratique)
- Pour s'assurer que cela est satisfaisant, la vérification doit être faite avant la fin du mois d'octobre pour Stage pratique I et avant la première semaine de septembre pour Stage pratique II.
    - Certificat de Soins immédiats en réanimation (SIR) pour professionnels de la santé (RCR), doit suivre les normes de la Fondation des maladies du Cœur et ACV
    - À être renouvelé chaque année avant le début de chaque stage
    - Le niveau de RCR doit être au minimum niveau « BLS »

Certificat de premiers soins

- Secourisme général / *Standard First Aid+
- À être renouvelé aux 3 ans

Permis de conduire classe « G2 »

- À obtenir avant le début de l'étape 1 du programme

Permis de conduire classe «F» ou équivalence

- À obtenir avant la fin de l'étape III

Certificat de SIMDUT 2015

- À renouveler chaque année

«N95 fit test»

- À renouveler chaque année ou après un gain ou une perte de poids de 20 livres ou si vous commencez a porté une barbe ou à raser votre barbe après votre testing.

Certificats de formation sur la violence et le harcèlement au travail

Certificats de sensibilisation à la santé et sécurité au travail

Formation sur les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle liées à la LAPHO (Human Rights Code and AODA)

.

Politique d'utilisation d'appareil électronique et média sociaux

- Toute utilisation de matériel électronique (par exemple téléphone cellulaire, assistant électronique et/ou tablette numérique) est interdite dans les lieux d'enseignement, laboratoires et cliniques sans l'autorisation du professeur ou du responsable de l'activité.
- Il est interdit de partager ou publier des photos, vidéos, commentaires ou opinions à aucune plateforme de média sociaux, qui pourraient être considérés comme humiliants, diffamatoires ou dommageables à la réputation de vos collègues et/ou du programme et/ou du Collège.
- Toute information confidentielle doit demeurer confidentielle, la prise de photos, vidéo de scène ou appel d'urgence est interdite.
- La communication entre professeurs, technologues et étudiantes et étudiants doivent être limités aux discussions pédagogique, professionnelle et relative au programme.

Plan de cours

C'est la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de se garder une copie de tous les plans de cours au long du programme et après le programme. Chacun des plans de cours est accessible sur le portail étudiant par l'entremise Brightspace. Le programme de Soins paramédicaux ne fournit aucune documentation de plan de cours suite à la réussite du programme.

La malhonnêteté intellectuelle

La malhonnêteté intellectuelle n'est pas tolérée au Collège.

- Voir le guide Boréal pour les attentes, exigence et sanctions.

Exigences des travaux

Le professeur se réserve le droit de refuser et accorder la note de « 0 » au travail :

- qui n'est pas fait à l'ordinateur;
- qui ne respecte pas les règles de grammaire, d'orthographe et de structure de phrases;
- qui est malpropre;
- qui est remis en retard sans discussion préalable avec le professeur;
- qui ne suit pas le format requis;
- qui est incomplet

ARTICULATIONS VERS UNE AUTRE INSTITUTION POSTSECONDAIRE

NOTE :
Cette information reflète la liste des ententes d'articulation actives pour votre programme. Des modifications pourraient y avoir été apportées. Veuillez consulter le site web du Collège Boréal à http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/admission/transfert-de-credits-et-articulations/ pour en obtenir la dernière mise à jour.

*Certaines conditions s'appliquent. ***Pour obtenir tous les détails, communique avec le Service de transférabilité du Collège Boréal à transfert@collegeboréal.ca.***